

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4295>



grève le jeudi 31 janvier, pour nos salaires et nos conditions de travail.

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 11 janvier 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Si la pression sur les taux d'intérêt a baissé, les politiques mises en œuvre dans tous les pays européens sont identiques et produisent les mêmes effets. Le capitalisme veut toujours des taux de rendement de ses actions démesurées, contraignant les Etats à prendre des mesures de réduction des services publics, des droits sociaux, des rémunérations.

Le nouveau gouvernement, installé depuis 8 mois, refuse la mise en œuvre d'une autre politique. La politique fiscale, même si elle est « plus sociale », ne permet pas de se donner des marges de manœuvres. Pire, le gouvernement semble reculer sur bien des promesses du candidat Hollande. La Fonction Publique va subir de nouvelles suppressions de postes sauf la police, la justice et l'éducation pour certaines missions.

Les salariés et les retraités font de multiples façons les frais de cette politique : le chômage augmente, les salaires stagnent ou régressent, les impôts nationaux et locaux augmentent, les prélèvements sociaux sur les salaires et les retraites augmentent, les augmentations sont nombreuses au 1er janvier comme l'énergie tandis que les loyers et les prix de l'immobilier ne faiblissent pas. L'écart entre les plus riches et le reste de la société ne fait que s'accroître.

Les porteurs d'alternatives économiques et sociales ont de plus en plus de mal à se faire entendre ...

Dans ce contexte, les syndicats devraient être porteurs de la parole des salariés et retraités mais leurs positions sont divergentes notamment sur l'analyse des positions gouvernementales, certaines s'éloignant de leur indépendance vis-à-vis du politique ...

La CAA se félicite de la grève prévue dans la Fonction Publique le 31 janvier et appelle à sa réussite pour :

- L'augmentation des salaires
- La suppression de la journée de carence
- De nouveaux droits pour les salariés
- Le développement de la FP et des SP

Le dossier des retraites va revenir dans l'actualité, le MEDEF demandant dès maintenant un nouveau recul de l'âge de la retraite et du montant des pensions.

Dans l'éducation nationale, la nouvelle loi présentée au CSE mi-décembre est une occasion manquée de rompre avec la politique éducative du gouvernement Sarkozy.

Que va-t-elle apporter de positif aux élèves et aux personnels ?

La formation initiale des enseignants ne s'améliorera qu'en 2014 avec le retour à un stage à mi-service mais la place du concours risque d'être en fin de M1 et la formation disciplinaire sacrifiée. Refusant de mettre en place de vrais prérecrutement, le gouvernement met en place des Emplois Avenir Professeur dans certaines disciplines dont les statuts et les niveaux de rémunération ne sont pas satisfaisants.

Aucune décision n'est prise pour contrer le management libéral qui s'étend dans les établissements, pour mettre en cause la dictature des indicateurs, la multiplication des contrats. En développant une vision formelle et abstraite du travail, en empêchant l'autonomie de celles et ceux qui réalisent le travail au quotidien, en entravant sa prise en charge collégiale, cela concourt à la souffrance des salariés et aurait dû clairement être remis en cause.

Alors que seulement 90% des jeunes sont scolarisés à 17 ans, le projet de loi n'apporte aucune perspective nouvelle ; la réforme Chatel des lycées n'est pas remise en cause, bien au contraire. Pour lutter contre l'échec scolaire et les inégalités de parcours, pour ouvrir des perspectives à toute une génération, il faudrait une volonté politique de scolarisation et d'élévation des qualifications de tous !

De même, la décentralisation de la carte des formations professionnelles (BTS inclus) et de l'orientation scolaire confirme le mouvement de délestage vers les Régions, au détriment d'une grande politique égalitaire de l'offre de formation initiale. Les Régions seront dans une logique adéquationniste à un emploi qui fuit ... L'acharnement des pouvoirs publics sur les Conseillers d'orientation - Psychologues le montre : ce qui est visé n'est pas tant l'aide apportée à l'élève pour construire son propre projet de vie que le pilotage par les acteurs économiques vers les besoins des entreprises.

Le maintien du LPC, du socle (même affublé du mot culture), les liens structurels créés avec l'école primaire sont autant de signes de la remise à jour de « l'école fondamentale »

Si la note de vie scolaire doit disparaître, le conseil pédagogique, la restriction des prérogatives du CA sont maintenus.

Aucune perspective pour la revalorisation de nos métiers : augmentation des salaires, respect des statuts et de nos qualifications, amélioration des affectations, suppression des postes à profils bidons, amélioration de la formation continue sur le temps de service, titularisation des non titulaires.

Pour redonner aux personnels le pouvoir d'agir et de faire travailler et réussir les élèves, il faut remettre à plat les programmes et les contenus, il faut rétablir dès le collège des temps de dédoublement et de travail en petits groupes dans les disciplines pour amener les élèves à la pratique et à l'appropriation effective des objets d'étude. Chaque établissement doit être doté d'équipes pluriprofessionnelles complètes pour répondre à la difficulté scolaire et sociale et l'éducation prioritaire doit être relancée.

Dans ces conditions la Commission Administrative Académique du SNES-FSU de Dijon s'interroge sur les raisons qui ont amené la délégation FSU à porter son vote en abstention lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 14 décembre.

Ce vote ne permet pas d'exprimer les besoins des personnels, est en contradiction avec la lettre pétition à Peillon et place le syndicat en difficulté pour revendiquer une autre politique éducative.

La CAA désapprouve donc le vote en abstention émis par la FSU lors du CSE du 14 décembre.

Ce dysfonctionnement doit nous amener à retravailler nos propositions lors des congrès FSU pour que notre fonctionnement tant syndical, intersyndical et fédéral soit plus transparent.

Les moyens pour la rentrée 2013

Selon le rectorat et le ministère, les lycées et collèges de Bourgogne devraient accueillir 828 élèves supplémentaires à la rentrée 2013. L'application des taux d'encadrement de la rentrée 2012 conduirait à la nécessité de créer 76 postes pour maintenir les conditions de scolarisation de cette année (et le nombre de TZR).

Le ministère vient d'accorder 81 postes. On peut donc dire que notre académie bénéficie d'un léger surplus de 5 postes. Cependant ces 5 postes auront bien du mal à compenser les suppressions de postes de ces dernières années (depuis la rentrée 2009 –date de remontée des effectifs- nous avons perdu 483 postes ; en 10 ans, nous

grève le jeudi 31 janvier, pour nos salaires et nos conditions de travail.

avons perdu 1900 postes soit 17% des enseignants ...) et nous regrettons que la rectrice communique essentiellement sur ce petit surplus pour défendre à tout prix la politique ministérielle.

8 postes supplémentaires de TZR devraient être créés (pris sur les 81) alors que 500 non titulaires étaient employés mis décembre 2012 !

Emplois d'avenir Professeur : 40 emplois doivent être recrutés en Bourgogne. La CAA appelle les collègues dans les établissements à voter contre en Conseil d'administration, à essayer d'améliorer les contrats en réduisant le temps de présence dans l'établissement et à refuser que les étudiants se substituent d'une manière ou d'une autre à tout personnel de l'établissement et prennent en charge seul des élèves.

La CAA indique son opposition aux nouvelles modalités de passation du bac en LV. Nous demandons dans l'immédiat que sur une semaine en juin, au plus près du bac, soit organisées la CO et l'EO, que les évaluateurs soient rémunérés. En cas de refus, le SNES-FSU demande la neutralisation de ces épreuves.

La CAA soutient l'action des COP contre leur régionalisation.

La question de la revalorisation des pensions doit être posée.

La grève Fonction Publique du 31 janvier doit s'intégrer à un plan d'action : mobilisations et médiatisations, préparation d'une manifestation nationale éducation nationale s'opposant à la nouvelle loi dite « de refondation de l'école », manifestation qui permettra de mettre en avant nos revendications et la pertinence de notre projet éducatif, en recherchant l'unité avec les autres syndicats.

Texte adopté à l'unanimité le 10 janvier 2013 par la CAA du SNES Dijon.